



ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT PRODUCTIF

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.redressement-productif.gouv.fr

Paris, 26 novembre 2013
N°782

Renouveau minier de la France : un nouveau permis octroyé à la société Cominor

Après avoir octroyé en juin dernier pour la première fois depuis plus de vingt ans un permis de recherches minières sur le territoire métropolitain, le Ministre du Redressement productif se réjouit de pouvoir accorder aujourd'hui un nouveau permis, confirmant l'ambition fixée à la France métropolitaine de redevenir une terre de mines.

Le permis est attribué à la société Cominor, filiale française du groupe La Mancha, qui reçoit ainsi l'autorisation de chercher plusieurs métaux, notamment de l'or et de l'antimoine, sur une partie du territoire du département de la Creuse. L'antimoine, dont les composés entrent dans la composition de nombreux produits industriels (lubrifiants, pigments, catalyseurs, semi-conducteurs...), fait partie des quatorze substances considérées comme critiques par l'Union européenne.

Les travaux de prospection de terrain seront conduits par l'entreprise dans le respect des normes environnementales et seront strictement encadrés par un arrêté préfectoral.

La phase de recherches, d'une durée de trois ans et pour laquelle un budget de trois millions d'euros est prévu, comprendra des prélèvements et des sondages, afin de confirmer la présence de minéralisations et de les caractériser. A l'issue de ces travaux, si des indices prometteurs sont découverts, des études seront menées qui permettront d'évaluer l'exploitabilité technique et économique du gisement.

Ce n'est qu'alors que la société pourra solliciter un permis pour une exploitation qui reposera sur des technologies modernes, respectueuses et intégrées dans leur environnement.

La nouvelle politique minière engagée par le Ministre du Redressement productif, qui est réaffirmée par ce second permis de recherches minières en métropole, ouvre d'importantes perspectives de croissance pour les territoires, en garantissant des investissements dans des activités à fort potentiel technologique, la création d'emplois et une meilleure valorisation des ressources naturelles de notre pays.

Contacts presse :

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : 01 53 18 45 13 – sec-mrp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

Marianne ZALC-MULLER

Sandra-Andréa RENARD